

Année	n° CM	n° DCM	page
2021	03	47	1/2

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

et d'affichage

18 mars 2021

A/R préfecture

29 mars 2021

Date d'affichage

29 mars 2021

Nombre de conseillers

En exercice 27
Présents 25
Votants 27

L'An deux mille vingt-et-un

Le 25 mars à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal PRIGENT, Maire,

Etaient présents :

Anne-Marie HENAFF, Didier GUEDES, Laura JAMBOU, Frédéric PERROT, Michel COADOUR, Sophie PATTEE, Donaïg JOUBIN, Alain POQUET, Gwënola COLLIU, Luc LEBRUN, Isabelle MAUGEAIS, Sandrine CARIOU, Morgane PIRON, Magalie PORTAS, Erwan PADELLEC, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Philippe LE FLOCH, Grégory GUERIN, Aurélien LE BOT, Chantal CULIOLI Jean-Yves PIRIOU, Henri MORVAN, Sylvie BONTONNOU-LE BRIS, Gilles MORVAN.

Ont donné procuration :

Fabien BRIVOAL a donné procuration à Pascal PRIGENT,
Carine ROUZE a donné procuration à Cécile CORMERY-RUCKLIN.

Madame Sophie PATTEE a été élue secrétaire de séance.

DCM 2021-47

Objet :

Enfance Jeunesse

Tarifs ALSH été et
mini camps

Tarifs ALSH été 2021

Sur avis favorable de la commission Finances & Personnel du 16 mars 2021 il est proposé d'harmoniser la tarification de l'ALSH été avec la prestation ALSH périscolaire (mercredis et petites vacances).

La hausse des tarifs de 0.5 %, conforme au taux de l'inflation, validée par la Commission, donne la tarification ci-après soumise au vote de l'assemblée :

Revenus mensuels par foyer	<u>Enfants commune</u>			<u>Enfants hors commune</u>		
	Tarif 2021 à la journée avec repas			Tarif 2021 à la journée avec repas		
	<u>1 enfant</u>	<u>2 enfants</u>	<u>3 enfants & +</u>	<u>1 enfant</u>	<u>2 enfants</u>	<u>3 enfants & +</u>
0 - 650 €	7.00	6.35	5.52	7.00	7.00	7.00
651 – 1 600 €	7.00	7.00	7.00			
1 601 € - 2 625 €	10.72	9.69	8.45	13.40	11.50	10.56
2 626 € - 4 200 €	13.54	12.42	11.29	16.94	15.53	14.13
> 4 201 €	16.39	15.25	14.13	20.48	19.05	17.64

Année	n° CM	n° DCM	page
2021	03	47	2/2

Tarifs mini camps 2021

La Commission propose une augmentation de 5 € pour les mini camps pour chacune des tranches au-delà d'un revenu mensuel de 1 601 €.

Revenus mensuels par foyer	Propositions 2021
0 - 1 600 €	70 €
1 601 € - 2 625 €	115 €
2 626 € - 4 200 €	135 €
> 4 201 €	155 €

Ces tarifs s'appliqueront aux prestations assurées courant été 2021.

Après en avoir délibéré ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

Fait à PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H, le 25 mars 2021,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal PRIGENT

